

APPROBATION DES MODALITÉS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VISIOCONFÉRENCE

À la majorité (6 votes contre), le conseil a décidé que la technologie retenue pour l'organisation de la réunion est celle de la vidéoconférence et que l'outil utilisé sera « Starleaf », décidé que l'identification des participants se fera par appel nominatif et que le vote des délibérations interviendra par vote au scrutin public organisé via l'outil Starleaf. Il a précisé que les conseillers municipaux devront être connectés individuellement avec identification nominative et caméra allumée au moment du vote pour que leur vote soit pris en compte et décidé qu'afin d'assurer le caractère public des réunions, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique via le site Internet de la Ville.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

À la majorité (4 votes contre), le conseil a approuvé le [procès-verbal de la séance du 4 février 2021](#).

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Le maire a effectué les communications relatives :

- ▶ au temps de paroles durant la séance du conseil municipal du 4 février 2021,
- ▶ à la situation sanitaire.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT

À l'unanimité, le conseil a approuvé le choix de la société SOMAREP pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement de la Ville et approuvé les termes du contrat d'affermage pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement qui prendra effet à compter du 1er juin 2021, pour une durée de cinq ans. Il a autorisé le maire à signer ledit contrat.

EXONÉRATION EXCEPTIONNELLE DE LOYERS POUR LES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS LOCATAIRES DE LA VILLE (DEUXIÈME SEMESTRE 2020)

À l'unanimité, le conseil a décidé d'accorder une exonération de loyers pour les entreprises et associations locataires de la Ville ayant subi une fermeture administrative au cours de la

période du 30 octobre au 31 décembre.

DOMAINE COMMUNAL

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2020

À l'unanimité des votants (M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, M. Fabrice Bernard ne prennent pas part au vote), le conseil a donné acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'année 2020 par la Ville et par l'EPFIF, dans le cadre de la convention d'intervention foncière conclue avec ce dernier.

AFFAIRES SCOLAIRES

CARTE SCOLAIRE – 2021-2022

À l'unanimité, le conseil a demandé le maintien du nombre actuel de classes à l'école maternelle des Clos Saint-Marcel à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

AFFAIRES SPORTIVES

CONVENTIONS D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

À l'unanimité, le conseil a approuvé les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec les associations sportive suivantes : Tennis club de Sceaux, Sceaux Tennis de table, ASAS Basket, ASAS basket féminin, Football club de Sceaux, Judo club de Sceaux pour la période 2021, 2022 et 2023 et autorisé le maire à les signer.

JEUNESSE

AIDE EXCEPTIONNELLE AUX FAMILLES POUR LES SÉJOURS DES ADOLESCENTS SCÉENS

À l'unanimité, le conseil a décidé, dans l'hypothèse où la Ville ne serait pas en mesure d'organiser directement des séjours, la mise en place d'un dispositif d'aide aux familles dont les enfants de 12 à 17 ans seront inscrits à un séjour pour la période de vacances scolaires de l'été 2021.

SANTÉ

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

À l'unanimité, le conseil a décidé de soutenir le projet de cercles de paroles et d'écoute à

destination des étudiants de l'IUT de Sceaux et de la faculté Jean-Monnet. Il a également décidé l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'université Paris-Saclay, étant précisé que cette aide devra être affectée exclusivement au projet concerné et que le montant de 1 000 € inclut 10 % de frais de gestion destinés à la fondation Paris-Saclay Université en charge de l'organisation administrative et financière du projet.

ACTION SOCIALE

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (COMITÉ CONSULTATIF DE LA VILLE POUR TOUS)

À l'unanimité, le conseil a pris acte de la communication du rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité pour l'année 2020.

RESSOURCES HUMAINES

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION – STRATÉGIE PLURIANNUELLE DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES

À l'unanimité, le conseil a décidé de valider la stratégie pluriannuelle des ressources humaines 2021-2024.

TABLEAU DES EFFECTIFS

À l'unanimité, le conseil a adopté le tableau des effectifs au 1er avril 2021 pour administrative, technique et médico-sociale.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

À l'unanimité des votants (Mmes Maud Bonté, Liliane Wietzerbin ne prennent pas part au vote), le conseil a pris acte de la communication du rapport d'activités des services municipaux pour l'année 2020.

AFFAIRES FINANCIÈRES

BUDGET PRIMITIF 2021

À la majorité (1 vote contre), le conseil a confirmé que la commune :

- ▶ Applique depuis le 1er janvier 2019 l'instruction budgétaire et comptable M57,
- ▶ Décide de voter son budget par nature, accompagné d'une présentation par fonction avec définition d'opérations en investissement

revenu, avec limitation à opérations en investissement,

- ▶ Autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

en conformité avec l'instruction M57.

À la majorité (1 vote contre), le conseil a adopté dans son ensemble le budget primitif 2021 de la ville de Sceaux qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- ▶ Section de fonctionnement : 44 967 000 €
- ▶ Section d'investissement : 30 776 000 €
- ▶ TOTAL : 75 743 000 €

Précisé que le budget primitif 2021 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2020, au vu du certificat administratif produit par le trésorier municipal attestant de ces résultats.

À la majorité (1 vote contre), le conseil a décidé d'attribuer des subventions d'équipement au titre de 2021 à hauteur de 179 000 €.

À la majorité (1 vote contre), le conseil a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 1 547 195 €.

TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2021

À la majorité (1 vote contre), le conseil a décidé de fixer le montant des impôts directs locaux (Ville dont reversements Vallée Sud-Grand Paris et dont compensations fiscales, hors surtaxe résidences secondaires) à percevoir au titre de l'exercice 2021 à 26 364 189 € (hors produit de majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires estimé à 215 546 €, hors déduction de produit de TH 2020 estimé à 207 048 € prélevé sur les produits de taxe d'habitation pour les ménages ayant bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation) et fixé le taux desdits impôts à percevoir au titre de l'exercice 2021 à :

- ▶ 33,52 : pour la taxe sur le foncier bâti (taux agrégé ville et CD)
- ▶ 24,36 : pour la taxe sur le foncier non bâti

Il a également reconduit la fiscalisation du syndicat « Cimetière intercommunal de Cachan, Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Montrouge et Sceaux ». Le produit attendu est voté par le Syndicat et précisé dans l'état 1259 Bis. Il s'élève à 61 626,10 €.

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

À la majorité (1 vote contre), le conseil a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40% de la base imposable. Il a aussi précisé que cette délibération s'appliquera à compter des impositions de 2022.

EXPÉRIMENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES

À la majorité (1 vote contre), le conseil a autorisé le maire à signer l'avenant n°1 à la convention initiale du 10 mars 2017, avenant qui régit les relations entre la Ville et la Cour des comptes jusqu'au terme de l'expérimentation, en 2023 et les conditions d'intervention du professionnel du chiffre.

DÉCISIONS DU MAIRE

Le maire a rendu compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation reçue du conseil municipal, conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

PROCÈS VERBAL

[Procès verbal de la séance du 25 mars 2021 \(630.71 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Approbation des modalités de réunion du conseil municipal par visioconférence - 25 mars 2021

Séance publique du 25 mars 2021.

[Note de présentation \(56.63 Kb.\)](#)

[Délibération 25 mars 21 - n° 01 \(549.72 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Approbation du choix du titulaire de la délégation de service public des marchés d'approvisionnement - 25 mars 2021

Séance publique du 25 mars 2021.

[Note de présentation \(67.11 Kb.\)](#)

[Délibération 25 mars 21 - n° 02 \(563.46 Kb.\)](#)

[Projet de contrat Somarep \(147.31 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Exonération exceptionnelle de loyers pour les entreprises et associations locataires de la Ville pour le deuxième semestre 2020

Séance publique du 25 mars 2021.

[Note de présentation \(68.88 Kb.\)](#)

[Délibération 25 mars 21 - n° 03 \(676.64 Kb.\)](#)

[Convention d'exonération des loyers \(25.53 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville et l'établissement public foncier d'Île-de-France en 2020

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(56.78 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 04 \(908.1 Kb.\)](#)
- [📄 Bilan des acquisitions/cessions \(12.18 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Carte scolaire – 2021-2022

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(56.51 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 05 \(476.35 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Convention d'objectifs entre la Ville et l'association sportive « Tennis club de Sceaux »

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(69.43 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 06 \(475.48 Kb.\)](#)
- [📄 Convention d'objectifs \(22.84 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Convention d'objectifs entre la Ville et l'association sportive « Tennis de table »

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(68.05 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 07 \(473.03 Kb.\)](#)
- [📄 Convention d'objectifs \(22.31 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Convention d'objectifs entre la Ville et l'association sportive « ASAS Basket »

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(70.68 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 08 \(479.03 Kb.\)](#)
- [📄 Convention d'objectifs \(22.63 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Convention d'objectifs entre la Ville et l'association sportive « ASAS Basket féminin »

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(70.8 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 09 \(473.65 Kb.\)](#)
- [📄 Convention d'objectifs \(22.48 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Convention d'objectifs entre la Ville et l'association sportive « Football club de Sceaux »

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(70 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 10 \(472.95 Kb.\)](#)
- [📄 Convention d'objectifs \(22.45 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Convention d'objectifs entre la Ville et l'association sportive « Judo club de Sceaux »

Séance publique du 25 mars 2021.

- [📄 Note de présentation \(69.95 Kb.\)](#)
- [📄 Délibération 25 mars 21 - n° 11 \(473.89 Kb.\)](#)
- [📄 Convention d'objectifs \(22.15 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Approbation d'un dispositif d'aide aux familles pour les séjours des adolescents scéens - 25 mars 2021

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(67.28 Kb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 12 \(552.13 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Université Paris-Saclay pour la mise en place d'un cercle de paroles et d'écoute à destination des étudiants

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(59.97 Kb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 13 \(542.02 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Communication du rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité (comité consultatif de la ville pour tous) pour l'année 2020

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(60.02 Kb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 14 \(540.65 Kb.\)](#)
- [Commission communale pour l'accessibilité - Rapport annuel 2020 \(4.76 Mb.\)](#)
- [Fiches actions \(2.12 Mb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Lignes directrices de gestion – stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(72.79 Kb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 15 \(5.01 Mb.\)](#)
- [Stratégie de pilotage des ressources humaines - 2021-2024 \(193.56 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique et médicosociale - 25 mars 2021

Séance publique du 25 mars 2021.

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(73.46 Kb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 16 \(1.07 Mb.\)](#)
- [Tableau des effectifs au 1er avril 2021 \(11.21 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2020

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(53.97 Kb.\)](#)
- [Rapport d'activités des services 2020 \(6.91 Mb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 17 \(346.29 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Rapport sur le projet de budget 2021

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(1.03 Mb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 18 \(931.32 Kb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 18 \(514.62 Kb.\)](#)
- [Budget primitif 2021 - Vote des subventions \(46.05 Kb.\)](#)
- [Budget primitif 2021 \(1.2 Mb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Fiscalité directe locale 2021 – fixation des taux d'imposition pour l'année 2021

Séance publique du 25 mars 2021.

- [Note de présentation \(75.42 Kb.\)](#)
- [Délibération 25 mars 21 - n° 19 \(542.65 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation à 40% de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Séance publique du 25 mars 2021.

- 📄 Note de présentation (63.46 Kb.)
- 📄 Délibération 25 mars 21 - n° 20 (553.24 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Avenant à la convention du 17 mars 2017 régissant les modalités de coopération de la Ville avec la Cour des comptes dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes et les conditions d'intervention du professionnel du chiffre

Séance publique du 25 mars 2021.

- 📄 Note de présentation (72.29 Kb.)
- 📄 Délibération 25 mars 21 - n° 21 (580.31 Kb.)
- 📄 Avenant à la convention du 20 mars 2017 (79.81 Kb.)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

📞 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSCRIPTION

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS